

## Commission Menus du lundi 23/09/2019

- école élémentaire Aristide Briand A -

### Etaient présents :

- Personnel de la mairie (Service éducation, restauration, périscolaire)
- Personnel de la SOGERES (dont la nutritionniste/diététicienne)
- Le directeur du centre de loisirs de Briand
- Un animateur « référent cantine »
- Des enfants porte-paroles/référents, sur la base du volontariat (1 enfant par niveau à partir du CE1, soit 4 enfants)
- Des représentants de parents d'élèves (1 FCPE, 1 parent liste isolée et 1 PEEP)

La Commission menus se réunit tous les deux mois, dans une école différente. Les représentants de parents ont la possibilité de rester déjeuner et de tester le menu du jour.

\*\*\*\*\*

Le personnel de la mairie explique la raison de la **présence des enfants** : depuis un an, cette démarche a été mise en place pour que des enfants volontaires (de l'établissement dans lequel se réunit la commission menus) représentent leurs camarades et fassent remonter leurs remarques... Ce sont les animateurs qui leur expliquent le principe en amont et un animateur référent cantine est désigné par le centre de loisirs pour accompagner les enfants.

Concernant **les menus** : des propositions de menus sur 2 mois, sont discutées et votées lors de chaque commission. Elles sont transmises aux parents représentants avant la commission, afin qu'ils puissent les étudier.

Pour élaborer les propositions de menus, la Sogeres doit tenir compte :

- ↳ du **cahier des charges** avec des obligations de fréquence hebdomadaire (ou pourcentage) de produits bio / produits labellisés / produits « circuit court » / produits de fournisseurs locaux ou de proximité / fromage AOP
- ↳ de la **qualité des aliments** / « résistance » des produits au transport et à la manipulation (certains fruits sont bannis car se détériorent vite s'ils sont mûrs et sont boudés par les enfants s'ils sont trop fermes, voire durs comme les poires)

- ↪ des remontées de **produits non consommés**, remontées faites par le personnel de cantine
- ↪ des élections organisées lors des **journées « amuse-bouche »** : les enfants goûtent des « échantillons », choisissent puis votent pour que le produit choisi figure dans les menus suivants
- ↪ des **enquêtes de satisfaction** auprès des enfants (dont les dernières organisées l'an passé à Desnos et à Pasteur avec 66 % et 75 % de satisfaction)

Durant les discussions sur la composition des menus, des demandes de remplacement sont formulées lorsqu'un aliment est trop souvent « boudé » par les enfants (par exemple : la mozzarella est remplacée par de la mimolette).

Pour les écoles élémentaires, les fruits qui ne sont pas consommés à midi sont distribués aux élèves pour le goûter au lieu d'être jetés.

Des animations sont organisées durant les repas : animation « amuse-bouche », animation anti-gaspillage (sensibilisation), repas de Noël...

La prochaine Commission menus aura lieu le **mardi 19 novembre** à l'école Valmy élémentaire, à partir de 11h45.

N'hésitez pas à nous remonter vos questions, remarques ou suggestions

avant la prochaine commission :

[\*\*peep.commissiondesmenus@gmail.com\*\*](mailto:peep.commissiondesmenus@gmail.com)

*(merci de préciser l'école de votre enfant)*